FICHE DE PRESENTATION DU PROJET CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS MIDI QUERCY & PROGRAMME LEADER (2007-2013)

Cadre réservé à l'administration

C.T.C.P. 4^{ème} Programmation (2010/1) Mesure N : 2.2

Programme Leader: Service référent : DDT de Tarn et Garonne

INTITULE: Faisabilité d'un concept culturel « le tiroir »

LOCALISATION: Nègrepelisse

MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Commune de Nègrepelisse

OBJECTIFS:

Il s'agit ainsi d'expérimenter à l'échelle de la ville la notion d'infiltration de l'art dans le quotidien et de faire de Nègrepelisse le laboratoire d'un nouveau rapport à la création. Cette expérience, totalement inédite en territoire rural, viserait également à élaborer un modèle de développement qui pourrait trouver un rayonnement à l'échelle internationale.

Par ailleurs, il s'agit d'accompagner la construction du bâtiment de La cuisine et d'accroître son attractivité auprès de la population.de l'inscrire et de le mettre en perspective avec le territoire et ses habitants.

CONTENU DU PROJET:

Le centre d'art La cuisine met à l'œuvre une réflexion liée aux champs de l'alimentation qui se concrétise par trois expositions annuelles. Au-delà de ces missions essentielles, un travail de médiation est réalisé pour établir un lien aux populations.

Le concept

Adossé au centre d'art La cuisine, Le tiroir est un projet de cabinet de création et de recherche qui cherche à se développer dans un ancrage territorial afin de compléter les actions du centre. Le tiroir propose ainsi d'accroître le lien aux publics par un travail permanent de création piloté par Stéphanie Sagot et Vincent Cavaroc, des artistes issus de pratiques et disciplines différentes.

Tout au long de l'année, œuvres et projets de design seront produits en résonance directe avec les populations environnant La cuisine. Celles-ci ne seront pas simples destinataires de ces productions artistiques : elles en seront tour à tour collaborateurs, partenaires, sujets et acteurs.

Les animateurs du projet

Ce cabinet de création sera piloté par deux artistes issus de disciplines différentes et expérimentés dans les domaines du montage / développement de projets culturels.

Stéphanie SAGOT, 34 ans, est artiste plasticienne – designer et chercheur en art à l'université. Elle a développé le centre La cuisine et en est aujourd'hui la directrice artistique.

Vincent CAVAROC, 31 ans, est musicien, développeur d'émissions et d'expérimentations radiophoniques, responsable de la communication du Centre Chorégraphique National de Montpellier et responsable de production pour Illusion & macadam, structure d'accompagnement de projets artistiques.

Ces deux artistes développeront ainsi le projet artistique du Tiroir et inviteront d'autres créateurs, étudiants et chercheurs à travailler ponctuellement à leurs côtés. Leur complémentarité dans les champs artistiques leur permettra de travailler dans la logique d'interdisciplinarité. Leurs connaissances dans les domaines de la recherche en arts et dans les domaines de la communication constitueront les piliers de cette réflexion.

Cette étude de faisabilité permettra d'établir de manière plus précise le fonctionnement du Tiroir, se durée et ses sources de financement.

Les exemples de pistes de recherche

Ce projet donnera lieu à une réelle recherche permettant d'envisager des formes totalement inédites de relation à l'art.

Il s'agira de mener une réflexion sur la question de la création artistique et de sa diffusion à l'échelle d'un territoire.

De nombreuses initiatives, à destination d'un public très varié pourront être développées. Elles pourront s'inscrire :

- Dans un contexte d'aménagement du territoire (par exemple : un Nègrepelisse plage sur les berges de l'Aveyron.)
- A destination de l'espace privé : développer une « artothèque de services ». Cette forme, sans équivalent, proposerait par exemple, non pas un catalogue d'œuvres mais un catalogue de services artistiques à destination de la population. Ce projet, évoqué auprès des services de DRAC et de la Culture en Région Midi-Pyrénées, a suscité beaucoup d'intérêt.
- A destination du commerce (par exemple : création d'une spécialité de Nègrepelisse par un partenariat la cuisine / artisan).
- Dans un contexte international à travers la valorisation des spécificités culturelles de Midi-Quercy à l'étranger dans une volonté de rayonnement et de croisements d'expériences (par exemple : « une cuisine mobile »).

Certaines de ces initiatives devront également être très simples et ponctuelles, de manière à s'inscrire de manière diffuse dans le quotidien des Nègrepelissiens.

Par ailleurs, l'ensemble de ces créations associera des artisans et professionnels locaux.

Liens avec le développement durable :

Dimension sociale et économique. Regard « neuf » sur le patrimoine, donc valorisation.

ANNEE DE REALISATION: 2010

PARTENAIRES:

Associations culturelles du territoire. Partenariats en construction (objectifs de l'étude). Même Réseau que la Cuisine

COUT PREVISIONNEL (H.T ou TTC à préciser):

Postes de dépenses	Montant en €	Montant € éligible	
		à Leader	
Ingénierie : étude de faisabilité	9 400 €	9 400 €	
Frais de déplacement	2 000 €	2 000 €	
Documentation	600 €	600 €	
Total	12 000 €	12 000 €	

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (si déjà connu)

COUT TOTAL	Leader	CG	CR	Etat	Autofi	Autofinanc.
					Commune	top up
12 000 €	5 940 €	€	€	€	4 860 €	1 200 €
	49.50 %	%	%	%	40.50 %	10 %

Cadre réservé à l'administration

ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER A LA CONVENTION TERRITORIALE Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la convention territoriale et ses impacts, à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier technique » :

Mesure 2 : Développer l'offre culturelle, la solidarité et la cohésion sociale 2.2 Développement de l'offre culturelle

Favoriser les projets établissant des liens entre patrimoine et création contemporaine, notamment dans le domaine des arts plastiques, le centre d'art et de design, La Cuisine, étant le pôle structurant

Partie à compléter uniquement lors de la présentation de l'opération en Comité de programmation Leader (le cas échéant) :

ELEMENT JUSTIFIANT LA PRESENTATION DU DOSSIER AU PROGRAMME LEADER

Justifier succinctement le lien avec les axes et mesures de la Convention Leader, sa plus-value sociale et environnementale à partir des renseignements complémentaires fournis dans le « Dossier de demande Leader » :

Ce projet rentre bien dans notre plan de développement Leader Midi-Quercy dont la priorité ciblée retenue est « l'innovation sociale et environnementale pour une attractivité durable en PMQ » et plus précisément dans la fiche dispositif 323E qui permet de financer des études permettant de développer l'attractivité de notre territoire en préservant et valorisant le patrimoine culturel.